



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Table ronde du ministre 2025 sur Parcs Canada

Rapport et réponse

Septembre 2025



Table des matières

Message du ministre	3
Message du président et directeur général	4
Introduction	5
Thèmes et réponses	6
Conservation du patrimoine naturel et culturel	6
Création de liens avec la population canadienne	7
Valorisation des voix et du leadership des Autochtones en matière de conservation du patrimoine.....	9
Conclusion	10

Message du ministre



L'honorable Steven Guilbeault

Ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes | Ministre responsable des Langues officielles

En tant que ministre responsable de Parcs Canada, j'ai l'honneur de présenter ce rapport et cette réponse à la Table ronde du ministre 2025. Ces discussions ont confirmé le rôle essentiel que joue Parcs Canada dans la protection des lieux qui racontent qui nous sommes, tout en favorisant la force, la résilience et la prospérité de notre pays.

Sur les thématiques de la conservation, du lien avec le public et du leadership autochtone, un message clair s'est dégagé : le rôle de l'Agence Parcs Canada dépasse celui de gardien du patrimoine naturel et culturel. Son travail, ainsi que les sites qu'elle administre, inspire et unit la nation d'un océan à l'autre, en protégeant et en restaurant les lieux patrimoniaux, en aidant les gens à se rapprocher de l'histoire et de la nature, et en préservant la valeur sociale et économique de ces lieux pour les populations locales et régionales, en collaboration avec les communautés autochtones et les principaux partenaires.

Le réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation administré par Parcs Canada est au cœur de notre identité nationale, unissant les Canadiens et les Canadiennes par de puissantes histoires et des paysages emblématiques, tout en nourrissant un profond sentiment de fierté et d'attachement partagé envers les lieux qui ont façonné ce que nous sommes. Il nous relie non seulement à l'histoire et à l'environnement du Canada, mais aussi les uns aux autres, en renforçant les valeurs et les expériences qui nous définissent en tant que population canadienne.

Les voix et les priorités communautaires des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis transforment la façon dont nous gérons les lieux patrimoniaux, donnent un sens plus profond à notre travail et s'accompagnent d'avantages pour toutes et tous.

À l'avenir, Parcs Canada continuera d'exercer son leadership avec intégrité, créativité et un esprit de collaboration. La voie à suivre est ambitieuse, mais notre objectif est clair. Ensemble, nous protégerons ce qui compte le plus pour nous et renforcerons les liens qui nous unissent tous.

Message du président et directeur général



M. Ron Hallman

Président et directeur général de l'Agence Parcs Canada

En tant que Président et directeur général de Parcs Canada, je suis ravi de présenter ce rapport et cette réponse à la Table ronde du ministre 2025. Le document présente non seulement les précieux renseignements transmis lors des discussions en table ronde, mais il témoigne également du dévouement et du professionnalisme de l'équipe de Parcs Canada qui s'acquitte de notre mission chaque jour, dans toutes les régions du pays.

Qu'il s'agisse d'entretenir l'infrastructure essentielle, de favoriser la collaboration avec les Autochtones, d'offrir des programmes ou de répondre à des situations d'urgence, notre équipe montre ce à quoi le service à la population canadienne ressemble sur le terrain. Son engagement vis-à-vis de l'excellence et de l'inclusion et son dévouement aux personnes et aux lieux est une source constante de fierté.

La table ronde de cette année a permis d'entendre des points de vue ciblés et réfléchis qui viennent appuyer notre orientation et nous incitent à redoubler d'efforts. Plus précisément, l'évolution continue de l'intendance autochtone, la

nécessité d'améliorer l'accès et l'inclusion et le besoin de gérer les pressions croissantes pesant sur les lieux patrimoniaux exigent des interventions réfléchies et coordonnées. Je suis fier de la manière dont notre équipe, portée par une conscience aiguë de ses responsabilités, continue de relever ces défis en faisant preuve d'intégrité, de curiosité et d'innovation.

L'Agence Parcs Canada joue un rôle dans l'avancement de nombreuses priorités du gouvernement du Canada, non seulement en contribuant à la protection de lieux emblématiques, mais aussi en étant partenaire de l'intendance autochtone, en contribuant aux économies régionales et en assurant une présence essentielle au sein des collectivités partout au Canada. Les renseignements obtenus lors de la table ronde renforcent notre détermination à nous acquitter de cette responsabilité avec ambition et en rendant des comptes.

Au nom de l'ensemble des membres de l'équipe de Parcs Canada, merci à toutes les personnes qui ont participé à la table ronde et qui ont présenté leurs points de vue. Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer pour protéger, présenter et préserver les lieux qui comptent le plus, aujourd'hui et à l'avenir.

Introduction

Le mandat de Parcs Canada consiste à protéger et à mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada et à en favoriser la connaissance chez le public tout en préservant l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Comme l'exige la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), une table ronde du ministre a lieu tous les deux ans pour obtenir des conseils concernant le travail de Parcs Canada et pour favoriser la transparence et la collaboration.

La Table ronde du ministre 2025 s'est tenue en février dans la région de la capitale nationale (Ottawa-Gatineau), avec la participation d'intervenants nationaux et de partenaires autochtones. La première séance a fait intervenir des représentants d'organisations partenaires nationales et de parties prenantes; la seconde a réuni des dirigeants d'organisations autochtones nationales.

Les discussions étaient axées sur trois thèmes : **la conservation du patrimoine naturel et culturel, l'établissement de liens avec la population canadienne et la valorisation des voix et du leadership des Autochtones en matière de conservation du patrimoine.**

Le présent document présente la réponse de Parcs Canada aux principaux points soulevés et la manière dont les mesures actuelles et prévues cadrent avec les priorités et les objectifs énoncés dans le Plan ministériel 2025-2026.



Thèmes et réponses

Conservation du patrimoine naturel et culturel

Ce que nous avons entendu :

Les personnes participantes ont reconnu le rôle de Parcs Canada dans l'expansion des aires protégées et ont plaidé pour une collaboration accrue au-delà des limites des parcs, notamment avec les nations et les communautés autochtones, les organismes sans but lucratif et les propriétaires fonciers privés. Elles ont désigné les changements climatiques et la fragmentation des habitats comme des menaces importantes, soulignant la nécessité d'intégrer la résilience dans la planification de la conservation.

Des préoccupations ont été soulevées au sujet de l'absence de loi fédérale propre aux lieux patrimoniaux et de la nécessité de consacrer de manière durable des ressources à la protection des sites du patrimoine culturel. Les personnes participantes ont également recommandé de poursuivre la modernisation des pratiques de commémoration en intégrant les récits des Premières Nations, des Inuits et des Métis et en élargissant les partenariats pour mettre en commun l'expertise et renforcer les capacités, par exemple en faisant participer et collaborer les jeunes dans tout le secteur du patrimoine.

Réponse de Parcs Canada :

Parcs Canada collabore avec des partenaires à tous les échelons pour étendre et relier les aires protégées, par l'intermédiaire d'initiatives en cours notamment dans la région du sud de l'Okanagan et de Similkameen et dans le bassin versant de la rivière Seal. En créant de nouvelles réserves de parcs nationaux, de nouvelles aires marines nationales de conservation et de nouveaux parcs urbains en collaboration avec des partenaires autochtones, Parcs Canada contribue à l'atteinte de l'objectif national de conservation de 30 % d'ici 2030 en matière de biodiversité et renforce la résilience face aux changements climatiques.

Parcs Canada, en tenant compte des niveaux de financement disponibles, continue d'investir dans la stabilisation et la remise en état de structures et de sites patrimoniaux d'importance nationale, tout en fournissant un soutien financier et technique à d'autres gardiens du patrimoine, dans le cadre du Programme national de partage des frais. Conformément au Cadre pour l'histoire et la commémoration, Parcs Canada intègre de nombreux points de vue historiques et des récits de groupes sous-représentés dans son travail d'interprétation et

de désignation. Ce travail comprend la mise à jour des plaques et des expositions, la révision des critères de désignation pour se conformer à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ainsi que la promotion des propositions du public provenant de différentes communautés. Ces mesures favorisent à une approche plus inclusive, représentative et résiliente en matière de conservation du patrimoine.



Création de liens avec la population canadienne

Ce que nous avons entendu :

Les personnes participantes ont souligné la confiance du public à l'égard de Parcs Canada ainsi que la bonne volonté de l'Agence, soulignant la nécessité de préserver cette perception. Elles ont affirmé que l'augmentation du tourisme intérieur et le renouvellement de la fierté canadienne représentaient des occasions de stimuler la mobilisation du public et la visibilité. Parmi les suggestions, mentionnons l'amélioration de la collecte de données concernant les répercussions sociales et économiques, en particulier pour les sites plus récents comme les aires marines nationales de conservation, et la promotion des parcs et des lieux historiques moins connus, afin d'alléger la pression sur les lieux très fréquentés. Il a beaucoup été question d'accessibilité et d'inclusion, et les personnes participantes ont appelé à améliorer l'accès pour les personnes en situation de handicap et les aînés.

Elles ont également appuyé l'innovation et les partenariats continus, en particulier avec des institutions culturelles comme les musées, pour atteindre de nouveaux publics par l'intermédiaire du rayonnement numérique, de l'éducation et de la programmation conjointe.

Réponse de Parcs Canada :

Le maintien de la confiance et des liens avec la population canadienne est au cœur du travail de Parcs Canada. Pour s'assurer d'avoir la confiance des Canadiennes et des Canadiens, Parcs Canada intensifie ses efforts afin de poursuivre la promotion des avantages

environnementaux, sociaux et culturels des lieux patrimoniaux protégés, en présentant des récits, en sensibilisant le public et en favorisant la collaboration. Des moments marquants, comme l'anniversaire du parc urbain national de la Rouge et du lieu historique national du Canal-de-Lachine, permettront d'intéresser le public au travail et aux valeurs de Parcs Canada. Des efforts ciblés sont également déployés, au moyen de divers médias et initiatives communautaires, pour faire connaître à la population canadienne le succès et l'incidence des programmes de conservation et des programmes patrimoniaux.



Création de liens avec la population canadienne (suite)

L'accessibilité et l'inclusion continuent d'être intégrées aux stratégies d'expérience du visiteur de Parcs Canada et constituent des éléments d'orientation essentiels pour les interventions de gestion des actifs.

Parcs Canada améliore l'infrastructure, les programmes et les services numériques afin de réduire les obstacles et d'améliorer l'expérience de visite. Les améliorations comprennent des expositions adaptées et des plateformes en ligne repensées. Parallèlement, Parcs Canada collabore avec des partenaires du secteur du tourisme pour gérer un volume élevé de visiteurs et promouvoir des sites moins connus grâce à des stratégies de voyage durable, en veillant à ce que la croissance du tourisme favorise l'intégrité écologique et élargisse l'accès. Ces efforts cadrent avec l'objectif de Parcs Canada de constituer une base de visiteurs plus inclusive et plus intéressée, tant sur place que virtuellement.

Parcs Canada participe également au laissez-passer Un Canada fort, une initiative du gouvernement du Canada visant à encourager les Canadiennes et les Canadiens ainsi que les visiteurs à découvrir les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les établissements culturels du pays. Dans le cadre de cette initiative, du 20 juin au 2 septembre 2025, Parcs Canada a offert l'entrée gratuite aux lieux historiques nationaux, aux parcs nationaux, aux canaux patrimoniaux et aux aires marines nationales de conservation exploités par Parcs Canada, ainsi qu'un rabais de 25 % sur les frais de camping.

Valorisation des voix et du leadership des Autochtones en matière de conservation du patrimoine

Ce que nous avons entendu :

Les personnes participantes ont indiqué que la Politique sur l'intendance autochtone de Parcs Canada était une pratique exemplaire en matière de codéveloppement, soulignant qu'elle intégrait différents points de vue autochtones à l'échelle nationale. Elles ont demandé le maintien du soutien en matière d'intendance autochtone et l'amélioration des compétences culturelles au sein de Parcs Canada, à l'échelle nationale et locale. Les personnes participantes ont souligné l'importance de la conservation dirigée par les Autochtones et la nécessité de mobiliser le grand public pour éviter les malentendus ou la politisation.

Les personnes participantes ont également souligné le rôle de Parcs Canada en matière de tourisme autochtone, et ont recommandé d'appuyer des expériences culturelles authentiques dans les parcs et les lieux et de favoriser la création d'entreprises autochtones durables liées au tourisme patrimonial.

Réponse de Parcs Canada :

La Politique sur l'intendance autochtone de Parcs Canada correspond à un engagement à l'égard d'une collaboration respectueuse et de la reconnaissance des droits et des responsabilités des Autochtones dans la gestion des lieux patrimoniaux. Élaborée de concert avec des partenaires autochtones, la politique oriente les actions pour favoriser la conclusion d'ententes de gestion coopérative respectueuses, l'intégration des protocoles de gouvernance autochtones dans la prise de décisions, ainsi que l'incorporation des langues, des connaissances et des cérémonies autochtones dans un éventail d'activités de Parcs Canada. Parcs Canada appuie activement les gardiens, les aînés et les jeunes autochtones par l'intermédiaire de programmes de financement et de renforcement des capacités visant à améliorer l'intendance communautaire.

Parallèlement, Parcs Canada collabore avec les gouvernements, les entrepreneurs et les organismes autochtones pour créer conjointement des expériences de visite, des récits et des offres touristiques qui incarnent et respectent les points de vue et les valeurs des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L'interprétation, les expositions et les activités dans les lieux que gère Parcs Canada font de plus en plus intervenir des interprètes et du contenu autochtones, ce qui permet au public de mieux comprendre les récits autochtones et les liens avec les lieux tels que les présentent les peuples autochtones. Parcs Canada continue également d'examiner des modèles de gouvernance comme les aires protégées et de conservation autochtones, appuie le recours respectueux au savoir autochtone dans le cadre de la planification de la conservation, et appuie le leadership autochtone à l'échelle internationale. Ces mesures favorisent les droits et les économies autochtones, renforcent les résultats en matière de conservation et améliorent la prise de décisions communes quant à la protection du patrimoine naturel et culturel du Canada.



Conclusion

La Table ronde du ministre 2025 constitue une étape importante dans les efforts continus de Parcs Canada pour protéger, partager et gérer le patrimoine naturel et culturel du Canada. Au cours de discussions ciblées sur la conservation, la mobilisation du public et le leadership autochtone, la table ronde a confirmé l'importance des partenariats, du respect et de la responsabilité partagée pour servir la mission de Parcs Canada.

Ces conversations renforcent l'engagement de Parcs Canada à étendre et à relier les lieux protégés, à favoriser des relations fructueuses avec les personnes et les communautés et à veiller à ce que les connaissances, les lois et les points de vue autochtones soient indissociables de son travail.

À l'avenir, Parcs Canada maintiendra son engagement envers la collaboration et l'innovation.

Parcs Canada continuera de protéger les paysages et les perspectives culturelles, d'améliorer l'accessibilité et l'inclusion dans les lieux patrimoniaux et d'appuyer l'intendance autochtone d'une manière qui tient compte à la fois du contexte historique et des objectifs à long terme. Cette réponse définit, pour les années à venir, une orientation claire reposant sur des valeurs communes, éclairée par les commentaires du public, tenant compte de la réalité financière et fondée sur la reddition de comptes.

Parcs Canada remercie toutes les personnes qui ont participé à la Table ronde du ministre 2025. Ensemble, nous façonnons un héritage patrimonial inclusif, résilient et durable pour les générations actuelles et à venir.

